

E-santé : Les enjeux de la médecine de demain

Matin : La télémédecine (9h / 12h30)

Introduction 9h15 – 9h45

- L'état des lieux législatif : la télémédecine dans la loi française et européenne

Mise en place des outils de télémédecine 9h45 – 10h45

- Niveau régional : ARS / GHT
 - Niveau local : Médecin, maison de santé, patient
 - Illustration : la mise en place de la télémédecine en EHPAD
 - Illustration : une mise en place de la télémédecine au Congo
- ⇒ Débat / Questions-réponses

a)

Pause 11h15-11h45 (30min)

Problèmes juridiques de la télémédecine 11h45 -12h15

- Responsabilité et télémédecine : Médecin face à l'erreur de diagnostic à distance
 - Statut de l'acte
- ⇒ Débat / Questions-réponses

b)

c)

Après-midi : Les nouvelles technologies au cœur de la e-santé (14h / 17h)

Objets connectés en santé et traitement des données à caractère personnel 14h-14h30

- Protection des données de santé
 - Secret partagé
- ⇒ Débat / Questions-réponses

Intelligence artificielle-algorithmes et responsabilité juridique 14h45-15h

- Qui est responsable ?
- ⇒ Débat / Questions-réponses

Applications mobiles en santé et outil(s) de régulation 15h-15h30

- Régulation et contrôle (ARS qui labélise des applications / Contrôle qualité des applications)
- ⇒ Débat / Questions-réponses → 15h30-15h45 (15min)

d)

Pause : 15h45-16h (15min)

Conclusion : La place de la E-santé dans le système de soins de demain 16h-16h30 (1h)

- Les enjeux économiques et de santé publique :
Réduction des dépenses – Remboursement de certains dispositifs de santé connecté ? – Diminuer les RDV médicaux dans le suivi des maladies chroniques ? – Le prix des objets ou outils d'aide au diagnostic (IA)
 - Nouveaux enjeux éthiques :
Confiance du patient à l'égard des dispositifs de e-santé - Le patient va-t-il remplacer le médecin par les dispositifs de e-santé ? – Place des dispositifs de e-santé dans la prise en charge de la santé du patient
- ⇒ Débat / Questions-réponses